



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2025, à 19 h 30, à la Mairie située au 21 rue Principale à Saint-Esprit, sous la présidence de monsieur Germain Majeau, maire.

À laquelle sont présents :

- Alain Robert, conseiller district # 2
- André Renaud, conseiller district # 3
- Myriam Derome, conseillère district # 4
- Dominique Majeau, conseiller district # 5

Madame Rachel Grégoire, conseillère district # 1, et monsieur Maxime Villemare, conseiller district # 6, sont absents.

Monsieur Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.



OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant constaté, le président monsieur Germain Majeau, maire, déclare la présente séance ouverte.

À moins d'une mention spécifique contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.



1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX
 - 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025
3. APPROBATION DES COMPTES
 - 3.1 Comptes à payer
4. DÉPÔT DE RAPPORTS
 - 4.1 Dépôt du rapport du service de l'aménagement – liste des permis émis (mars 2025)
 - 4.2 Dépôt du rapport financier pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2024
5. AFFAIRES DIVERSES
 - 5.1 Nomination de Jonathan Potvin au poste d'inspecteur municipal
 - 5.2 Permanence de Dominic Lapalme au poste de coordonnateur aux loisirs, à la vie communautaire et aux communications
 - 5.3 Renouvellement de contrat – Simon Franche directeur général et greffier-trésorier
 - 5.4 Renouvellement de contrat – Jean-François Boileau directeur des infrastructures et de l'aménagement
 - 5.5 Avis de motion et dépôt du Projet de Règlement 736-2025 modifiant le règlement 616-2018 sur la gestion contractuelle
 - 5.6 Autorisation de détruire des dossiers selon la politique de conservation en vigueur
 - 5.7 Adjudication du contrat pour la réfection de la rue du Moulin
 - 5.8 Mandat – Réfection des clôtures à l'usine d'eau potable
 - 5.9 Mandat à Soudure MSK – Toit d'estrades du terrain de balle
 - 5.10 Mandat à Soudure MSK – Escalier extérieur au 100-102 Place des Loisirs
 - 5.11 Mandat pour étude hydrogéologique
 - 5.12 Mandats de laboratoire pour contrôle qualitatif des matériaux – Divers travaux 2025
 - 5.13 Mandat pour la coupe de mauvaises herbes et fauchage pour un an
 - 5.14 Mandat pour inspection par caméra de conduites de pluvial et de sanitaire
 - 5.15 Mandat pour fourniture et entretien – Fleurir le village 2025
 - 5.16 Entretien routes locales (ERL) – Reddition de comptes 2024
 - 5.17 Évaluation d'une demande de permis assujetti au Règlement relatif au PIIA concernant la réfection d'une toiture – 315 rang Montcalm



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

- 5.18 Programme des cadets de la Sûreté du Québec
- 5.19 Demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité (FRR) volet événement culturel local – Saint-Esprit en Fête 2025
- 5.20 Appui à la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil - Camp de jour
- 5.21 Participation au tournoi de golf de l'Association Carrefour Famille Montcalm (ACFM) le 22 mai 2025
- 5.22 Autorisation – Tenue d'activités de renforcement musculaire
- 5.23 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 6. VARIA
- 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

2025-04-069

IL EST PROPOSÉ PAR : Dominique Majeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance comme présenté.

ADOPTÉE.



2. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025 a été remis aux élus au moins 72 heures avant la présente séance, comme requis à l'article 148 du *Code municipal du Québec*;

Considérant que les membres du conseil déclarent l'avoir reçu et lu.

2025-04-070

IL EST PROPOSÉ PAR : André Renaud
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025 comme présenté.

ADOPTÉE.



3. APPROBATION DES COMPTES

3.1 Comptes à payer

Considérant que les listes des comptes payés et à payer au 31 mars 2025 ont été rendues disponibles aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance, comme requis à l'article 148 du *Code municipal du Québec*.

2025-04-071

IL EST PROPOSÉ PAR : Alain Robert
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER les comptes énumérés dans la liste des comptes à payer au 31 mars 2025 totalisant **440 761.09 \$** et d'en autoriser les paiements.

Comme mentionné en préambule, le directeur général et greffier-trésorier a déposé le rapport des dépenses incompressibles payées, au 31 mars 2025, par chèques ou par Accès D, dépenses qu'il a autorisées depuis le dépôt du dernier rapport et selon sa délégation de compétence ou qui ont été autorisées par résolution lors de la séance précédente, soit un



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

montant de 233 465.97 \$. Le conseil reconnaît en avoir pris connaissance par le dépôt dudit rapport et en approuve le paiement.

ADOPTÉE.



4. DÉPÔT DE RAPPORTS

4.1 Dépôt du rapport du service de l'aménagement – liste des permis émis (mars 2025)

DÉPÔT

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport du directeur des infrastructures et de l'aménagement concernant la liste des permis émis pour le mois de mars 2025.



4.2 Dépôt du rapport financier pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2024

DÉPÔT

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2024.

RAPPORT FINANCIER
SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Revenus				
Fonctionnement	1	4 871 538	6 065 139	5 077 257
Investissement	2		1 921 546	1 559 814
	3	4 871 538	7 986 685	6 637 071
Charges	4	5 202 630	5 588 816	4 936 739
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(331 092)	2 397 869	1 700 332
Moins : revenus d'investissement	6		(1 921 546)	(1 559 814)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(331 092)	476 323	140 518
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	8	733 290	906 235	811 821
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		28 076	36 909
Remboursement de la dette à long terme	10	(406 266)	(548 561)	(324 875)
Affectations				
Activités d'investissement	11	(92 200)	(200 161)	(42 900)
Excédent (déficit) accumulé	12	100 268	253 907	131 369
Autres éléments de conciliation	13		294 930	
	14	331 092	734 426	612 324
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		1 210 749	752 842



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

Extrait du rapport financier, page S70.



5. AFFAIRES DIVERSES

5.1 *Nomination de Jonathan Potvin au poste d'inspecteur municipal*

Considérant la vacance au poste d'inspecteur municipal en date du 4 avril 2025;

Considérant que monsieur Potvin occupe la fonction d'inspecteur municipal à titre temporaire depuis le 23 septembre 2024;

Considérant l'affichage du poste à l'interne.

2025-04-072

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE NOMMER monsieur Jonathan Potvin au poste d'inspecteur municipal.

ADOPTÉE.



5.2 *Permanence de Dominic Lapalme au poste de coordonnateur aux loisirs, à la vie communautaire et aux communications*

Considérant la résolution d'embauche 2024-10-292 de Dominic Lapalme au poste de coordonnateur aux loisirs, à la vie communautaire et aux communications;

Considérant la période de probation prévue de 840 heures comme stipulé à l'article 4.04 de la convention collective;

Considérant le rapport positif de monsieur Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier.

2025-04-073

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Myriam Derome
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE NOMMER monsieur Dominic Lapalme permanent au poste de coordonnateur aux loisirs, à la vie communautaire et aux communications.

ADOPTÉE.



5.3 *Renouvellement de contrat – Simon Franche directeur général et greffier-trésorier*

Considérant l'embauche, par la résolution 2022-10-322, du directeur général et greffier-trésorier;

Considérant que le contrat est maintenant à terme;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler le contrat de monsieur Franche;

Considérant que les parties s'entendent sur les termes et conditions du contrat.

2025-04-074

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Alain Robert
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE RENOUELER le contrat de monsieur Franche selon les termes et conditions prévus à l'entente et d'autoriser le maire, monsieur Germain Majeau, à signer l'entente.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

ADOPTÉE.



5.4 Renouvellement de contrat – Jean-François Boileau directeur des infrastructures et de l'aménagement

Considérant l'embauche, par la résolution 2017-05-121, du directeur des infrastructures et de l'aménagement, monsieur Jean-François Boileau;

Considérant que le contrat est maintenant à terme;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler le contrat avec monsieur Boileau;

Considérant que les parties s'entendent sur les termes et conditions du contrat.

2025-04-075

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE RENOUVELER le contrat de monsieur Boileau selon les termes et conditions prévus à l'entente et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Simon Franche, à signer l'entente.

ADOPTÉE.



5.5 Avis de motion et dépôt du Projet de Règlement 736-2025 modifiant le règlement 616-2018 sur la gestion contractuelle

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Alain Robert, conseiller, à l'effet que le *Règlement 735-2025 modifiant le règlement 616-2018 sur la gestion contractuelle* sera adopté lors d'une séance ultérieure et qu'il a pour objet de privilégier l'acquisition de biens et services québécois, ou autrement canadiens, ainsi que la rotation des cocontractants lors de l'attribution des contrats de gré à gré ou de l'invitation des personnes à soumissionner.

Une copie du Projet de règlement 736-2025 a été remise à tous les élus (article 148 du *Code municipal du Québec*) avant la présente séance. Aussi, un dépôt est fait séance tenante, comme il en est prévu à l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

De plus, une copie du projet de règlement est mise à la disposition du public dès le début de la séance dans un cartable prévu à cet effet.



5.6 Autorisation de détruire des dossiers selon la politique de conservation en vigueur

Considérant la politique de conservation en vigueur;

Considérant la liste des dossiers à détruire en référence au 1^{er} avril 2025 préparée par Arianne Lecomte, archiviste régionale.

2025-04-076

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

D'AUTORISER l'administration à détruire les dossiers selon la liste préparée en date du 1^{er} avril 2025, soit :

Code	Titre du dossier	Année
	Soumissions refusées : Réfection rue Rivest - AP - TP202105-148 - 2021	2021



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

01-403	Contrat de gré à gré - Gestion des actifs - FCM	2018
01-403	Contrat de gré à gré - Englobe	2019
01-403	Contrat de gré à gré - Étude préliminaire pour travaux routiers - Parallèle 54	2018
01-403	Contrat de gré à gré - EXP inc. - Surveillance des travaux de réfection	2019
01-405	Appel d'offres – Divers trottoirs	2009-2011
01-405	Appel d'offres - Pavage rang Rivière-Nord, rang Montcalm	2011-2012
01-405	Appel d'offres - Élargissement du ponton et chaussée et pose d'une glissière dans le rang Montcalm - 2012	2012
01-506	Vol par infraction mairie 1993	1993
03-302	Boîte à outils en habitation pour Lanaudière - Table des partenaires du développement social de Lanaudière	2023
03-302	Rapport annuel du Réseau Biblio CQLM 2023-2024	2023
03-302	Transmission du règlement 1100-24 de Sainte-Julienne	2024
03-302	Informations relatives au programme général d'assistance général d'assistance financière lors de sinistres - Inondations et pluies survenues du 11 au 18 avril 2024 - MSP	2024
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Désignation d'une personne responsable de l'application du règlement numéro 261 - Responsable des cours d'eau	2015
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Projet de règlement 205-5 modifiant le schéma d'aménagement révisé	2023
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Motion de félicitation - Clément Grégoire - Exploit cycliste	2012
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Projet de règlement sur la gestion contractuelle	2021
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Règlement numéro 519	2021
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Changement de date de la séance ordinaire du conseil du mois de décembre 2016	2016
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Dépôt des rapports financiers 2016 à 2018	2016-2018
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Protocole d'intervention : Intervention d'urgence hors du réseau routier	2018
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Rapport d'activité 2019	2020
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Élection du préfet 2017	2017
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Rémunération du préfet - règlement 468-2017	2017
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés - 18 au 21 avril 2019	2018
03-302	Correspondance MRC de Montcalm - Calendrier des séances du conseil 2019	2018
03-303	Adhésion - Membre de l'organisme de bassin versant CARA – 2018-2019	2018-2019
03-304	Plaintes Olymel – poussière, odeurs, bruits 2016 à 2019	2016-2019
04-103	Demande d'accès à l'information - 2019-2021	2019
05-102	Immobilisations - Écritures - 2011	2011
05-102	Préparation comptable – 2015-2016	2015-2016
05-102	Journaux des salaires - 2016	2016
05-102	Suivi du journal - 2015-2016	2015
05-102	Chèques annulés - 2017	2017
05-102	Surplus affectés et surplus non affectés 2013-2017	2013-2017
05-102	Mise à jour Registres comptables	2016-2017
05-102	Écritures Registres comptables	2017
05-102	Rapports financiers mensuels	2016
05-202	Subventions accordées par la MRC - Parc École	2014
05-202	Reddition de compte - Aqueduc Sainte-Julienne	2015
05-202	Subventions PAARRM - Amélioration du rang de la Côte-Saint-Louis	2014
05-202	Prêt accordé par la Municipalité de Saint-Esprit à l'Office Municipal d'habitation - 2015	2015
05-202	Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables - RECYC-QUÉBEC - 2015-2017	2015
05-202	Emprunts Réfection de la rue St-Isidore - Règlement 447-2002	2002
05-202	Emprunts Parc industriel - Règlement 446-2001	2001
05-202	Programme PIIA 2014-2017	2014
05-203	Programme PPASEP - Demande d'aide financière refusé - 2019	2019
05-203	Programme PAVL - Demande d'aide financière refusé - 2022	2022
05-203	Programme Véloce III - Demande d'aide financière refusé - 2022	2022
05-203	Programme Sentiers et pistes cyclables - Demande d'aide financière refusé -	2021



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

	2021	
05-204	Fiscalité TPS TVQ 2015-2016	2015-2016
05-204	Conciliations bancaires	2017
05-301	Journal des déboursés / achats 2015-2017	2015-2017
05-301	Revenus/encaissement 2016-2017	2016-2017
05-301	Mutation/factures diverses	2017
05-301	Déneigement - Frais courus - 2016	2016
05-301	Dépôt - Shérif - 2015-2016	2015
05-301	Loyer - Caserne - MRC de Montcalm - 2015-2016	2015
05-301	Factures - Ingénieur - MRC de Montcalm - 2017	2017
05-301	Factures fournisseurs - Divers - 2013-2017	2013
05-301	Comptes à recevoir - Divers - 2015-2015	2015
05-301	Factures pompier - Feu de l'abattoir en 2001	2001
05-301	Salaires à payer - 2016	2016
05-301	Facturation Gymnase 2015-2017	2015
05-301	Frais payés d'avance – 2016-2017	2016-2017
05-301	Service de paie	2017
05-402	Suivi du rôle de l'évaluation foncière - 2017	2016
05-501	Rôle de perception 2015-2017	2015-2017
06-101	Inventaire - Centrales eaux potable et usées - 2015-2017	2015
06-203	Travaux d'infrastructure – 2014-2015	2014-2015
06-203	Remplacement conduite de refoulement - Station de pompage Vézina - 2014	2014
06-302	Certificats de possession de clés	1995
10-302	Remplacement de l'inverseur de transfert automatique à l'usine de filtration - 2017	2017
10-302	Réparation aqueduc - Sainte-Julienne - 2014	2014

ADOPTÉE.



5.7 **Adjudication du contrat pour la réfection de la rue du Moulin**

Considérant la résolution 2025-01-014 autorisant l'appel d'offres public pour la réfection de la rue du Moulin;

Considérant la recommandation de monsieur Simon Franche, directeur général, qui a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

Considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est *Excavations G. Allard inc.*;

Considérant que les documents d'appels d'offres, la soumission ainsi que la résolution d'adjudication font foi de contrat entre les deux (2) parties;

Considérant le *Règlement numéro 616-2018 sur la gestion contractuelle*.

2025-04-077

IL EST PROPOSÉ PAR : Alain Robert
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER *Excavations G. Allard inc.* pour la réfection de la rue du Moulin, et ce, pour la somme **544 627.27 \$ taxes incluses**, tel que détaillé dans la soumission reçue le 17 mars 2025 ainsi qu'aux conditions et tel que décrit dans les documents d'appel d'offres.

D'AFFECTER cette dépense aux activités d'investissement, poste budgétaire **23-05000-721**, financée par le Programme d'infrastructures municipales d'eau 2023 et la TECQ 2024-2028, et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.8 **Mandat – Réfection des clôtures à l'usine d'eau potable**



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

Considérant l'offre de services EST-579 de *Clôtures Xcellence* du 16 janvier 2025 pour clôturer le terrain de l'usine d'eau potable suite à l'acquisition d'une partie du terrain adjacent;

Considérant que le plan de protection des sources d'eau potable prévoit de protéger et délimiter l'ensemble de l'aire de protection immédiate de ce lieu de captage.

2025-04-078

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Alain Robert
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER *Clôtures Xcellence* pour la réfection des clôtures à l'usine d'eau potable, au montant de **27 500 \$ plus taxes**, tel que détaillé dans l'offre de services du 16 janvier dernier.

D'AFFECTER cette dépense aux activités d'investissement, au poste budgétaire **23-05000-721** et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.9 **Mandat à Soudure MSK – Toit d'estrades du terrain de balle**

Considérant l'offre de services de Soudure MSK pour un toit d'estrades et les garde-corps au terrain de balle.

2025-04-079

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER Soudure MSK pour un montant de **10 900 \$ plus taxes** pour un toit d'estrades et les garde-corps au terrain de balle.

DE RETIRER le mandat à monsieur Yvan Picard prévu à la résolution 2024-10-312.

D'AFFECTER cette dépense aux activités d'investissement, poste budgétaire **23-08008-721**, financée à 66 % par le programme PAFIRSPA, et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.10 **Mandat à Soudure MSK – Escalier extérieur au 100-102 Place des Loisirs**

Considérant l'offre de services de Soudure MSK pour l'escalier extérieur du 100-102 Place des Loisirs;

Considérant l'offre d'achat signée le 9 août 2024 entre monsieur Yvan Picard et la Municipalité de Saint-Esprit.

2025-04-080

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Myriam Derome
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER Soudure MSK pour un montant de **10 000 \$ plus taxes** pour faire un escalier extérieur pour le 100-102 Place des Loisirs.

Que 50 % de la facture soit attribué à monsieur Yvan Picard, tel que prévu à l'offre d'achat.

D'AFFECTER cette dépense aux activités d'investissement, poste budgétaire **23-04000-722** et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025



5.11 Mandat pour étude hydrogéologique

Considérant l'offre de services du 10 février 2025 de Richelieu Hydrogéologie inc. pour une étude hydrogéologique reliée à la demande d'autorisation de prélèvement pour l'ensemble des puits qui alimentent le réseau d'aqueduc;

Considérant la volonté de la Municipalité de procéder au raccordement du puits #4.

2025-04-081

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER Richelieu Hydrogéologie inc. pour un montant de **25 250 \$ plus taxes** pour procéder à une étude hydrogéologique.

D'AFFECTER cette dépense aux activités d'investissement, au poste budgétaire **23-05023-721**, de financer cette dépense avec la TECQ 2024-2028 et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.12 Mandats de laboratoire pour contrôle qualitatif des matériaux – Divers travaux 2025

Considérant que la Municipalité souhaite retenir les services d'un laboratoire pour contrôle qualitatif des matériaux pour divers travaux;

Considérant le *Règlement 616-2018 sur la gestion contractuelle* en vigueur ;

Considérant la réception des offres de services reçues.

2025-04-082

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER, pour contrôle qualitatif des matériaux :

# PROJET	PROJET	FOURNISSEUR	PRIX taxes incl.	FINANCEMENT
MSES-2402	Trottoir de la rue Montcalm	ABS	26 695.59 \$ 23-04000-721	Fonds de la sécurité routière et le résiduel par le fonds général
MSES-2403 L5	Réfection de la rue du Moulin	Le Groupe SCP Environnement	30 054.47 \$ 23-05000-721	Programme PRIMEAU 2023 et résiduel par la TECQ 2024-2028
SSPM-23013028	Construction de la rue René et prolongement des services municipaux	Le Groupe SCP Environnement	31 997.54 \$ 23-05024-721	Fonds affectés pour la construction de la rue René et la vente à venir des terrains

D'AFFECTER ces dépenses aux activités d'investissement, postes budgétaires ci-haut mentionnés, et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.13 Mandat pour la coupe de mauvaises herbes et fauchage pour un an



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

Considérant l'offre de services de monsieur Pierre Collin pour la coupe de mauvaises herbes et fauchage pour l'année 2025.

2025-04-083

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER monsieur Pierre Collin pour un montant de **5 000 \$** pour la coupe de mauvaises herbes et fauchage pour un an, payable en deux (2) versements le 15 juin et le 15 septembre 2025.

D'AFFECTER cette dépense aux activités de fonctionnement, poste budgétaire **02-32000-459** et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.14 *Mandat pour inspection par caméra de conduites de pluvial et de sanitaire*

Considérant le besoin de procéder à une inspection par caméra de conduites de pluvial et de sanitaire;

Considérant l'offre de services de 9363-9888 Québec inc (Sanivac) pour voir aux travaux.

2025-04-084

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Alain Robert
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER 9363-9888 Québec inc (Sanivac) pour un montant de **8 700 \$** plus taxes pour l'inspection des conduites par caméra.

D'AFFECTER cette dépense aux activités de fonctionnement, poste budgétaire **02-41400-411**, financé par la TECQ 2024-2028 et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.15 *Mandat pour fourniture et entretien – Fleurir le village 2025*

Considérant l'offre de services #101 des *Entreprises Louise Boivin* pour fourniture et entretien des coins fleuris du village.

2025-04-085

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER les *Entreprises Louise Boivin* pour un montant de **16 977.50 \$** plus taxes pour fourniture et entretien des coins fleuris du village.

D'AFFECTER cette dépense aux activités de fonctionnement, postes budgétaires **02-62200-626** et **02-62200-459**, et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.16 *Entretien routes locales (ERL) – Reddition de comptes 2024*

Considérant que le ministère des Transports versera une compensation de **28 523 \$** pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

2025-04-086

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Alain Robert
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

D'INFORMER le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

ADOPTÉE.



5.17 Évaluation d'une demande de permis assujetti au Règlement relatif au PIIA concernant la réfection d'une toiture – 315 rang Montcalm

Considérant que le projet consiste à la réfection d'une toiture en tôle grise par de la tôle noire sans vis apparente;

Considérant que ce projet est assujetti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #659-2021;

Considérant l'analyse du dossier en vertu des critères et objectifs du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #659-2021;

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

2025-04-087

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

D'AUTORISER le service d'urbanisme à délivrer les permis et certificats requis en lien avec cette décision conformément à la réglementation applicable en vigueur au moment de la demande.

Que cette résolution, qui constitue une condition préalable à l'émission des permis et/ou des certificats requis, sera caduque si les travaux ne sont pas entrepris avant un délai de 12 mois de la présente résolution d'approbation.

Si les travaux projetés répondent aux critères pour la subvention relative au programme de revitalisation décrit dans le règlement, le requérant pourrait déposer une demande lorsqu'il aura terminé ses travaux, le tout dans les délais du permis émis, selon les sommes résiduelles disponibles dans le programme de subvention mis en place par la Municipalité de Saint-Esprit et selon les critères d'admissibilité du programme qui sera en vigueur au moment de la demande.

ADOPTÉE.



5.18 Programme des cadets de la Sûreté du Québec

Considérant que la Municipalité souhaite bonifier la sécurité publique sur son territoire par l'ajout de cadets du programme des cadets de la Sûreté du Québec pendant la période estivale 2025;

Considérant qu'il est possible de prolonger la période de présence des cadets après le programme.

2025-04-088

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

DE DEMANDER la présence partagée de cadets pour la période estivale 2025 pour 1 à 2 journées par semaine.

D'INFORMER la Municipalité régionale de comté de Montcalm de la présente résolution et de s'engager à assumer les coûts reliés.

D'AFFECTER cette dépense d'environ **3 500 \$ net** aux activités de fonctionnement, poste budgétaire **02-21000-451**, comme prévu au budget 2025, et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.19 Demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité (FRR) volet événement culturel local – Saint-Esprit en Fête 2025

Considérant que la Municipalité souhaite procéder à l'organisation de l'édition 2025 de Saint-Esprit en Fête pour ses citoyens;

Considérant que la Municipalité déposera une demande d'aide financière au FRR de la MRC de Montcalm dans le cadre de ce projet.

2025-04-089

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

QUE le conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à déposer, pour et au nom de la Municipalité, une demande d'aide financière dans le cadre du FRR pour le projet Saint-Esprit en Fête 2025.

QUE la Municipalité s'engage à fournir la mise de fonds exigée par le programme, soit 20 % du coût du projet.

QUE monsieur Germain Majeau, maire et monsieur Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier soient désignés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Esprit, les documents nécessaires à la demande de financement au Fonds régions et ruralité de la MRC de Montcalm.

ADOPTÉE.



5.20 Appui à la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil - Camp de jour

Considérant que la Municipalité sort complètement de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour;

Considérant que l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale;

Considérant que malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux;

Considérant que ces camps de jour municipaux sont animés par de jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne;

Considérant que les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

Considérant tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire;

Considérant également que les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoins particuliers physiques ou psychologiques sont en nette croissance d'année en année;

Considérant l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service;

Considérant la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci.

2025-04-090

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

Que la Municipalité de Saint-Esprit soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

- Renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière aux loisirs des personnes handicapées, particulièrement pour le volet accompagnement;
- Constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation;
- Mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour.

Que cette résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministre de l'Éducation ainsi qu'à toutes les municipalités du Québec.

ADOPTÉE.



5.21 **Participation au tournoi de golf de l'Association Carrefour Famille Montcalm (ACFM) le 22 mai 2025**

Considérant la mission de l'Association Carrefour Famille Montcalm, soit l'amélioration de la qualité de vie des familles de Montcalm;

Considérant le tournoi de golf qui se tiendra le 22 mai prochain au *Club de golf Montcalm*.

2025-04-091

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Myriam Derome

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE RÉSERVER quatre (4) soupers pour les élus, au montant total de **500 \$** au tournoi de golf de l'ACFM qui aura lieu le 22 mai prochain au *Club de golf Montcalm*.

D'AFFECTER cette dépense aux activités de fonctionnement, poste budgétaire **02-11000-310** et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



5.22 **Autorisation – Tenue d'activités de renforcement musculaire**

Considérant la demande de madame Josée Drapeau, citoyenne de Saint-Esprit, pour tenir des activités de renforcement musculaire au sous-sol de l'église;

Considérant que ces activités seront offertes gratuitement aux femmes de 55 ans et plus;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

Considérant que le conseil est disposé à acquiescer à la demande de madame Drapeau.

2025-04-092

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

D'AUTORISER la tenue des activités de renforcement musculaire au sous-sol de l'église, offertes par madame Josée Drapeau, en collaboration avec le coordonnateur aux loisirs municipaux, à la vie communautaire et aux communications, monsieur Dominic Lapalme.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à l'assureur de la Municipalité.

ADOPTÉE.



5.23 *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence depuis 2003;

Considérant que la Table des préfets de Lanaudière dans le cadre de La démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie, soutient le projet Diversité Lanaudière porté par Le Néo, qui vise à soutenir les municipalités lanaudoises dans l'intégration et le développement de pratiques inclusives entourant la diversité sexuelle et de genre;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de l'organisme Le Néo, seul organisme lanaudois à offrir des services aux communautés LGBTQ+ dans la région;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence et du Néo dans la tenue de cette journée et d'envoyer un message de soutien et d'ouverture aux communautés LGBTQ+;

Considérant que malgré les efforts pour l'inclusion des personnes LGBT, une hausse fulgurante de la haine envers les communautés LGBTQ+ est constatée dans la société.

2025-04-093

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE PROCLAMER le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE.



6. *VARIA*

Aucun sujet.





MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est consacrée aux questions des personnes présentes dans l'assemblée.



Je soussigné, en ma qualité de greffier-trésorier, déclare qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessus autorisées par le conseil.

- Original signé -

*Simon Franche,
Directeur général et greffier-trésorier*



LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 17, l'ordre du jour est épuisé.

2025-04-094

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.



- Original signé -

- Original signé -

*Germain Majeau
Maire et
Président d'assemblée*

*Simon Franche
Directeur général et
greffier-trésorier*

Je, Germain Majeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- Original signé -

*Germain Majeau,
Maire et Président d'assemblée*